



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

culte musulman

Question écrite n° 73251

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la formation des Imams. Dans les déclarations ministérielles, le problème de l'Islam extrémiste en France serait créé par la formation des Imams officiant en France. Pour « régler » ce problème, il a été question de resserrer les liens entre la France et l'Algérie pour la formation de ces cadres religieux, comme si cela devait révolutionner ce dossier délicat. Or pendant les attentats à Alger, comme dans bon nombre d'État musulmans, les radicaux ont défilé aux cris de « nous sommes tous Kouachi ». Le Gouvernement oublie, comme le directeur de recherche du CNRS M. Ron Helevi l'affirme ces jours-ci : « L'Islam n'est ni l'extrémisme ni le djihadisme. Mais il se trouve que les djihadistes en sont issus et s'en réclament sans qu'on puisse les contredire ». L'angélisme du « pas d'amalgame » qui, comme tout angélisme, refuse de voir et de dire, interdit par le même biais la recherche des solutions qui s'imposent. Il lui demande ce qu'il compte faire d'efficace contre le développement du terrorisme en France.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73251

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2015](#), page 676

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)